



Proposition commerciale

Réf. : PR1605-0089

Date : 12/05/2016

Date de fin de validité : 27/05/2016

Émetteur:

Frédéric FLIPPE

173 rue de Dunkerque
62500 SAINT OMER

Tél.: 06.67.96.45.94 - Fax: 03.21.11.79.25

Email: frederic@rmedia.fr

Web: http://www.rmedia.fr

Adressé à:

Emotional Management Institut

Madame Helga LAINE

Port fluvial

59000 Lille

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Plaquette commerciale : refonte de votre plaquette actuelle Conception graphique, BAT, Remise des fichiers prêts à imprimer. - Hierarchisation des messages clés par rapport à la cible visée (grand public) ; Rédaction des titres et des textes - Achat de 3 visuels métiers (photos haute définition) - Gestion du prestataire (imprimeur) choisi par vos soins. (facturation de l'imprimeur en direct ; nous ne refacturons pas l'impression)	0%	650,00	1	650,00
Newsletter Mailchimp Création d'un gabarit pour votre newsletter en accord avec la charte graphique établie. Le gabarit sera créé dans <u>votre</u> interface "Mailchimp". (les identifiants / mots de passe seront transmis au prestataire en début de prestation)	0%	120,00	1	120,00

* TVA non applicable art-293B du CGI

Total HT 770,00

Total TTC 770,00

Conditions de règlement: 50% à la signature du présent, 50% à la livraison.
La signature du devis vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente de R'Média.

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Règlement TTC par chèque à l'ordre de Frédéric FLIPPE envoyé à

173 rue de Dunkerque

62500 SAINT OMER

RESERVE DE PROPRIETE :

loi du 12/05/1980 N°80335

La prestation livrée reste l'entière propriété de R'Média jusqu'au paiement intégral de la prestation.

Toute contestation sera transmise aux juridictions du siège de notre entreprise. Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce compétent.

Pénalités exigibles au lendemain de la date de règlement figurant sur ce document. Taux de pénalité en vigueur. (article L 441-6 du code de Commerce)

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.